



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

L'agence de notation Moody's délivre son appréciation

Madame,
Monsieur,

En 2002, l'agence de notation Moody's avait procédé à une analyse approfondie de la situation financière de la Ville de Neuchâtel et lui avait attribué la notation favorable de « **Aa3** ».

En décembre 2006, prenant notamment en considération les efforts déployés par la Ville de Neuchâtel pour maîtriser ses charges et réformer les services de son administration, Moody's a maintenu sa notation **Aa3**, l'assortissant au surplus d'une perspective stable.

L'agence a relevé que des programmes volontaristes ont été mis en œuvre par la Ville de Neuchâtel dans le domaine immobilier et en matière de développement des infrastructures, ce qui contribuera, à terme, à renforcer son attractivité économique et résidentielle.

Le désenchevêtrement des tâches entre la Ville et le Canton – avec la reprise par l'Etat de l'ensemble des dépenses des domaines de la santé, de la formation, des écoles du secondaires II et des établissements spécialisés – a certes induit, dans une première phase, une dégradation financière; toutefois, dans un second temps, le budget de fonctionnement de la Ville a pu être réduit en conséquence, améliorant ainsi le ratio charges /revenus.

La reprise par l'Hôpital neuchâtelois des actifs de l'Hôpital Pourtalès (NHP) s'est conclue par le versement d'un montant unique que la Ville de Neuchâtel utilisera pour faire face aux importantes échéances d'emprunts arrivant à échéance entre 2007 et 2009. La dette s'en trouvera allégée en conséquence.

Dans le contexte économique actuel plus favorable, Moody's estime que la Ville pourra enregistrer des recettes fiscales plus élevées, ce qui, associé à un programme d'investissement contenu, devrait permettre de stabiliser la capacité d'autofinancement.

Il n'en demeure pas moins que la Ville de Neuchâtel devra faire preuve d'une grande vigilance en matière de financement des dépenses d'investissement, au risque de ne plus être en mesure de poursuivre une saine politique de gestion de la dette et d'altérer sa capacité financière. Moody's estime en effet que la Ville de Neuchâtel dispose d'une marge de manœuvre insuffisante en matière de dépenses et de recettes de fonctionnement, qui sont soumises pour l'essentiel au contrôle du Canton.

La réalisation de projets importants dans le cadre économique tel que le développement du site de Pierre-à-Bot, la création de logements dans le quartier des Cadolles sont autant d'exemples de projets qui, à moyen terme, conduiront à une amélioration de la capacité financière de la Ville et, par conséquent, à une réduction du poids de la dette. Et ce sont ces éléments-là qui, en définitive, influenceront favorablement sur les futures notations délivrées par Moody's.

Nous vous remercions de votre attention.

Neuchâtel, le 6 février 2007

Renseignements complémentaires :

Marco Paolini, chef de la gestion financière, ☎ 032 717.71.05